



## Ile, Saint-Aubin, Saint-Maurille, Val du Louet

### COMPTE- RENDU de la séance plénière du CCC en date du : mercredi 14 juin 2017.

----- **Ouverture de la séance à 20 heures.**

**24 Présents :** André BOUDIER, Olivier CAILLE, Pierre DAVY, Robert DEMAZIERES, Pascal FOLLIER, Thierry FOURNIER, Laurent et Laurence FRANCOIS, Frédérique GAUTIER, Gilbert GUILLOU, Moricette JARRY, Christiane KRINE, Delphine LECOMTE, Jacqueline LECOQ, Didier LEFEBVRE, Marie-Anne LE MOIGNE, Louissette MAROLLEAU, Jacqueline et Jean-François MARVY, Odile MEILLEROUX-SABIC, Jacques MINETTO, Sidi Kamal REGRAGUI, Gisèle REVEREAU, et Catherine VOGELS.

**8 Excusés :** Éric BOIREAU, Martine HERY, Patricia JESSUS, Xavier JOUBERT, Yvette LEPAIN, Sébastien LUBERT, Michèle MORIN et Dolorès SAMSON.

**4 Absents :** Philippe MASSE, Jean-Paul PAVILLON, Jean-Claude QUETTIER et Thierry VIGOGNE.

#### 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 26 avril 2017.

Le compte- rendu a été envoyé à tous les participants, sans retour de demande de modifications.

En début de séance, Odile MEILLEROUX-SABIC, Présidente, fait état de la démission d'Aurélié Bernard.

La présidente informe également les membres du CCC qu'elle a eu l'occasion de revenir avec Vincent GUIBERT sur le contenu de son intervention lors de la dernière réunion plénière, notamment son incitation à rester positif sur chaque sujet.

Il a été précisé entre eux qu'il y a bien 2 typologies de sujets :

- Les sujets consensuels et créatifs, destinés à valoriser les quartiers, ou à apporter des moments de convivialité, comme « l'Art en Cé jardins » ou le circuit « Patrimoine »....
- Les sujets traitants de demandes d'amélioration ou de préservation du cadre de vie, comme le parking de la Boire Salée, la décoration du souterrain entre les 2 parties de l'Île, La Charte de l'Arbre...
- Ces sujets nécessitent bien au départ de faire un état des lieux négatif.
- Le CCC est donc aussi un lieu où l'on peut parler des choses qui ne fonctionnent pas, de manière concrète, le but étant de faire avancer, avec la ville, le bien vivre de tous les habitants dans la Cité.
- Quelques participants réagissent sur le fait que la bienveillance et la liberté de parole doivent rester de mise.

## 2) Intervention de Madame Céline HAROU, adjointe à l'économie et aux Finances, et de Madame d'Edith CHOUTEAU, adjointe aux solidarités et ressources humaines.

Motivée par l'expérimentation menée sur la commune de Montreuil-Juigné par Hélène MONTERO, chargée d'insertion, la Mission Locale Angevine des Ponts-de-Cé souhaite mettre en place une opération de parrainage auprès de certains jeunes de 16 à 25 ans suivis dans le cadre de leur recherche d'emploi. Ce sont des jeunes qui ont besoin d'être accompagnés pour les aider à mieux connaître le milieu de l'entreprise, savoir construire un CV et une lettre de motivation, également se mettre en conditions pour un entretien d'embauche pour faire état des leurs motivations, compétences et savoir-être. Chaque parrain aura « son » filleul qu'il suivra avec des rencontres ponctuelles sur la durée.

L'objectif sera aussi de les aider à prendre contact avec les entreprises, par exemple au moyen d'un rallye emploi qui sera organisé en octobre auprès des entreprises de la commune.

La MLA restera en appui pour les parrains et pourra aussi leur proposer des formations adéquates, le profil idéal étant les personnes qui connaissent bien les questions RH ou le milieu économique.

Le contact est André GILLOIS, chargé d'insertion, au CCAS (le Trait d'Union)- tel : 02.41.79.75.72, 45 rue Abel Boutin-Desvignes.

### 3) Actualités des quartiers Journal de quartier (photos)

- Un transformateur a été peint (rue Auguste Defois). Motif : magnolias en fleurs.
- Le toboggan de la baignade a été poncé et repeint couleur bleu océan.
- Aménagement d'un terrain de Beach-volley à la baignade.
- Parvis de la mairie presque terminé, il manque la peinture du bitume, les arbres en pots, et les bancs.
- Depuis l'augmentation du flux des visiteurs en cet endroit, la poubelle près de la guinguette déborde, il faudrait sans doute augmenter la contenance ou collecter plus souvent, ou les deux. (Conteneur mis en place à l'heure de la rédaction du compte-rendu).
- Le quartier de l'île a été l'objet de jeux de tagueurs, la ville a fait le nécessaire pour le nettoyage par un matériel spécialisé.
- Une voiture, un camping car et une moto ont été incendiés quai Dupetit-Thouars. (Accidentel ou volontaire ?)
- Dégradations volontaires sur plusieurs voitures rue Beaurepaire (pneus taillés).
- il semblerait que la Poste va fermer sur l'île (non confirmé par Olivier, non infirmé non plus)

Olivier CAILLE donne une information rapide sur le regroupement des lycéens sur la plage (environ 200) dans la nuit du 9 au 10 juin 2017. Regroupement via les réseaux sociaux. Quelques rodéos de motos, quad et voiture se sont déroulés en fin de nuit. Dans ce cas le mieux est d'alerter les services de police. Les motos sont revenues plusieurs fois, en particulier dans le chemin entre la vieille Loire et le camping : il faudrait mettre une nouvelle chaîne (la précédente a été volée) pour interdire l'accès ce chemin piéton aux motos.

### 4) Mise à jour du Règlement intérieur

Le règlement intérieur mis à jour est envoyé aux participants en même temps que le compte-rendu de la réunion pour validation définitive ou modifications finales.

Il est demandé à Olivier CAILLE de solliciter Vincent GUIBERT, adjoint à la citoyenneté, pour la mise à jour de la charte des comités de quartier. Celle-ci devra sans doute être validée par délibération du Conseil Municipal.

## 5) Point sur les travaux des commissions

### Commission Circulation et sécurité :

#### Le Port des Noues

- Projection d'un Power point (joint au compte-rendu). Précision sur le fait que Monsieur le Maire a déjà pris connaissance de ce dossier lors d'un entretien de mars 2017, en présence du directeur des services techniques.
- **Questions :**
  - Quid de l'activité du restaurant ? Voir si la suppression de 5 places aurait un impact majeur sur la clientèle. Il est possible de diriger les automobilistes vers les parkings de la piscine et de la Boire Salée. Il serait intéressant de reprendre contact avec les gérants des 3 lieux pour élaborer des solutions communes avec l'objectif de faire du Port des Noues un lieu de rendez-vous apprécié par tous en tant que point d'observation privilégié et remarquable du fleuve.
  - Questions autour du stationnement : débat sur le nombre de places de parking nécessaires sur l'Île pour répondre aux besoins des habitants et des visiteurs. Possibilité de faire un recensement des places de parking sur l'Île – La signalisation avec le nombre de places disponibles incite à plus de citoyenneté (on ne se gare pas forcément devant chez soi) à se garer un peu plus loin ; possibilité d'envisager la mise en place d'une zone bleue sur le centre du port (12 places seulement) pour éviter les voitures ventouses et les réserver à l'activité commerciale en journée.
  - Questions autour du financement : il serait intéressant de faire des projections de coût (argent public). Quel poids par rapport aux investissements importants déjà réalisés par la ville sur le secteur ?
  - Questions autour du périmètre : Ce sont un quartier et un lieu emblématique .Cela dépasse l'avis des seuls riverains, il faut donc agrandir le cercle de réflexion.

**Décision collective :** communication du plan/projet à tous les membres pour appropriation et réflexion pendant l'été. Brainstorming, apport d'idées sur aménagements possibles et échanges lors de la plénière de septembre. Penser à évoquer des pistes d'animation pour ce lieu qui doit « vivre ».

**A noter :** monsieur Sidi Kamal REGRAGUI informe qu'il se retire du groupe de la commission circulation et sécurité.

### La vitesse de la circulation et la sécurité sur l'axe principal de la commune : (rue David d'Angers), rue Victor Hugo, rue Charles de Gaulle, rue Pasteur

Il est constaté (en dehors des heures de bouchons) une vitesse excessive sur cet axe qui crée une insécurité, notamment aux abords des zones fréquentées par les enfants (écoles) et aux abords des zones de commerce (traversées de rues, stationnements, etc....)

Cette vitesse entraîne également des bruits de circulation importants dans les parties de chaussées resserrées. La circulation des vélos est dangereuse.

#### **Propositions :**

- Demander des arrêtés de limitation de vitesse à 30 km/heure sur les portions les plus sensibles ainsi que son marquage au sol. (Surtout à proximité des 2 écoles).
- Pose de radars pédagogiques à différents endroits.
- Rappeler les automobilistes par une signalisation verticale LED.
- Surveillance des décibels des pots d'échappement des 2 roues à l'aide d'un sonomètre lors de contrôles routiers

- **DEBAT:**

- Questions par rapport au suivi de ces limitations, quels contrôles ?
- La mixité des solutions est intéressante à mettre en œuvre en alternance et de manière fractionnée pour casser le rythme et faire évoluer les comportements
- Il faut essayer d'évaluer les coûts et creuser la question du financement avec les services techniques de la ville
- Quelle est la compétence territoriale ? Commune, Département ? C'est une voirie départementale, qui serait le commanditaire ?
- Les services préfectoraux disposent sans doute de données sur les flux concernant cet axe, ou des solutions mises en place pour réduire la vitesse sur des axes similaires sont peut-être mises en place dans le département (à creuser) ....

Pour avoir une idée du coût de la mise en place d'une zone 30, Olivier CAILLE demandera aux services techniques le coût de l'aménagement qui a été fait devant le collège Saint Laud.

Pour conclure la présentation des travaux de la commission circulation et sécurité, Monsieur Lefebvre a souhaité évoquer les actes d'incivilités, voire de délinquance récurrents sur les voitures de son quartier (tentative de vol, démontage pièces, incendies etc....). Se pose la question quant au défaut d'éclairage à partir de 23 heures. Les économies réalisées par la ville pourraient elles être réinvesties pour des systèmes de détection de présence et d'allumage automatique ?

### **Commission fleurissement**

- La première commission a eu lieu le 10 mai 2017.
- 1ère idée : proposer un troc-plantes aux habitants des 4 quartiers en octobre, objectif : faire un parterre citoyen.
- Quel endroit ?
- Idée qui semble convenir à Monsieur DESOEUVRE qui en a eu une présentation rapide à l'issue de la réunion publique du 18 mai 2017. Cette démarche pourrait être accompagnée par la ville (distribution de graines, concours photo sur le fleurissement de la ville....

### **L'Art en Cé jardins**

- Evènement prévu le 25 juin, présentation du flyer
- 8 propriétés, 3 groupes de chanteurs lyrique, guinguette, variétés
- Artisans d'art, céramiste, tourneur sur bois
- Cette année, les propriétaires se sont impliqués dans la recherche des artistes

Pour la distribution des « flyers » dans les boîtes à lettres et commerces un coup de main est demandé. Pierre Davy, Gilbert Guillou et Odile Meilleroux-Sabic se chargent du quartier de l'Île.

Transmettre le PDF du « flyer » aux membres du CCC pour diffusion sur les réseaux sociaux par chacun.

### **Commission patrimoine**

RAS.

Info : naissance de l'association des amis de l'orgue de Saint-Aubin - Animation prévue pour les Journées du Patrimoine, avec découverte de l'orgue.

## **Bilan de la charte de l'arbre**

- Le bilan annuel prévu dans la charte de l'Arbre devait intervenir dans la semaine du Développement Durable.
- Lors de la réunion publique du 18 mai il a été présenté la nouvelle politique de gestion des Espaces Verts.
- Bilan de la Charte: 467 arbres plantés dans les nouveaux quartiers, 146 abattus. Bilan manquant de précision, notamment sur les arbres abattus, les lieux précis de plantation et d'abattage, les diagnostics avant abattage...
- Quelles orientations / rapport à la nouvelle politique de gestion des espaces verts en ce qui concerne les quartiers du CCC.
- Appel à idées pour endroits où il faut replanter des arbres dans nos quartiers et sur la nature des espèces à utiliser
- demande de diffusion à tous de la présentation qui a été projeté le 18 mai. Peut-on récupérer le Power Point ?
- Manque de communication grand public sur les transformations, les plantations. A améliorer.

Olivier CAILLE ne souhaite pas poursuivre la discussion sur le bilan de la charte de l'Arbre.

La question se pose alors de la pérennité de cette commission...

En fin de séance, la présidente propose de créer un herbier ou/et une base de données avec photos sur les espèces végétales présentes sur nos quartiers.

Chaque personne intéressée pourra proposer son ou ses documents pour identification.

Un moment de convivialité autour de pâtisseries et boissons fraîches a clos cette séance.

----- **Prochaine réunion plénière : le mercredi 27 septembre à 20h.** (Salle à confirmer)

----- **Secrétaire de séance et rédactrice de ce compte-rendu : Madame Christiane KRINE.**